



MARCILLE - INFOS

N° 207—MAI 2021

Le mot du maire...



Marcilléennes, Marcilléens,

Passons aux choses sérieuses, les beaux jours arrivent enfin, les travaux d'aménagement divers et d'embellissement de la commune vont pouvoir commencer. La réfection des trottoirs du bourg est programmée les semaines 20 et 21 de ce mois. Quelques tronçons de routes communales seront également refaits.

Un aperçu des travaux réalisés par Robert et Fabrice vous sont montrés ci-dessous. Le travail de nos agents communaux n'est pas toujours visible, voici un petit aperçu.

La rentrée des classes s'est bien passée, après deux semaines de congés avancés. Très peu d'absences liées aux mesures de confinement, ont été relevées. Les deux écoles bénéficieront le 18 mai, sur le temps scolaire, d'un spectacle proposé par l'association « Rue des Arts », dans le cadre du festival « Desarticulés ».

En ce début de mois, nous commémorerons la victoire du 8 mai 1945. La cérémonie se tiendra au monument aux morts le dimanche 9 mai, en comité restreint, à l'instar des précédentes. Une messe précédera l'hommage à nos anciens qui ont donné de leur vie pour notre liberté.

L'association des anciens combattants de Marcillé-Robert déplore le décès, la semaine dernière, d'un de ses adhérents, M. Joseph PRIME.

Espérons de nouveau que tout le monde puisse reprendre ses activités le plus rapidement possible, notamment nos associations qui œuvrent grandement pour le dynamisme de notre commune.

Le maire, Laurent DIVAY

Un nouveau chemin piétonnier a été créé pour passer de la mairie à la salle polyvalente

Des terrasses ont été construites pour les mobil-homes du camping

16 cavurnes ont été installées dans le nouvel espace cinéraire du cimetière



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL—SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL

Secrétaire de séance : PELHATE Denis

Finances : Décision modificative n°1

Le Conseil municipal :

➤ **DÉCIDE** de procéder aux ajustements proposés ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Finances : Vote des taux au titre de l'année 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** de pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021 et de les maintenir de la manière suivante :

- ✓ Taxe foncière sur le bâti : **37.55 %**
- ✓ Taxe foncière sur le non-bâti : **44.51 %**

Finances : Admission des créances irrécouvrables

Le conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **CONSTATE** l'effacement des dettes pour un montant total de 271 € 99

Finances : Demande de subvention - Collège Saint-Yves

Le conseil municipal, à 8 voix POUR, 6 CONTRE et 1 ABSTENTION,

➤ **ACCORDE** une subvention d'un montant de 100 € au Collège Saint-Yves pour le projet d'ouverture d'un magasin d'application de ventes de vêtements de seconde main.

Travaux : Choix des entreprises pour les travaux de voirie 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** de retenir les entreprises BARTHÉLÉMY et COLAS pour les travaux de la Route du Pâtis, le Grand Maupré et la réfection des trottoirs de la Grande Rue

Enfance-Jeunesse : Subvention au titre des sorties scolaires pour l'année 2020/2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **ACCORDE** cette subvention, à raison de 25 € par enfant, soit un montant total de 1 800 €.

Enfance-Jeunesse : Subvention à CROCO'VACANCES

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **ACCORDE** une subvention de 8 534 € 53 à l'association pour l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes

Intercommunalité : Transfert de la compétence "Organisation de la mobilité" à Roche aux Fées Communauté

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le transfert de la compétence organisation de la mobilité à Roche aux Fées Communauté au 1er juillet 2021

➤ **PREND** que Roche aux Fées Communauté ne demande pas, pour le moment, à se substituer à la région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre ; la Communauté de communes conserve cependant la capacité de se faire transférer les services précités à l'avenir conformément aux dispositions de l'article L3111-5 du Code des transports

Intercommunalité : Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dans le cadre du transfert de charges de la "Lecture Publique"

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** le rapport de la CLECT établissant le montant des charges transférées figurant ci-dessus qui seront déduites des attributions de compensation des communes concernées

Administration générale : Nomination d'une parcelle

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** d'adresser la parcelle ZE 177 au 15 Route de Visseiche

LA MÉDIATHÈQUE

Animation « Bébés lecteurs » en musique :

L'animation « Bébés lecteurs » accueille les tout-petits de 0 à 3 ans et leurs parents ou assistantes maternelles à la médiathèque. Lauriane, bibliothécaire, et Françoise, dumistes au Hang'Art, animent la séance de lectures, de comptines et de chansons.

Informations pratiques :

Le vendredi 28 mai, de 11h à 11h30

Animation gratuite— Sur réservation, nombre de places limité

Votes pour le Prix jeunesse Tatoulu :

Il est encore temps de voter pour le livre que tu as préféré dans la sélection Tatoulu ! Clôture des votes à la mi-mai. Les bulletins de vote sont disponibles à la médiathèque.

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque :

La médiathèque sera exceptionnellement fermée les samedis 1er, 8 et 15 mai ainsi que le vendredi 14 mai.

Horaires d'ouverture : Mardi de 16h00 à 17h45 Mercredi de 10h00 à 13h00, Vendredi de 11h à 12h30 et Samedi de 10h30 à 12h30

FERMETURE
exceptionnelle

Les services municipaux seront exceptionnellement fermés le **vendredi 14 mai**.
Seule une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales se tiendra de 9h00 à 12h00.
Merci de votre compréhension.

Envoyez vos articles pour le **Marcillé-Infos** du mois de **JUIN** avant le **26 mai 2021**
Recevez le **Marcillé-Infos** par mail en envoyant vos coordonnées
communication@marcille-robot.bzh



Tatoulu
Prix littéraire jeunesse

L'APEL invite les amateurs de LOTO à venir passer un bon moment, en toute sécurité, le 09 mai 2021, sur le parking du Super U de la Guerche de Bretagne, dans le cadre d'un **LOTO DRIVE !**

Bernard, d'ANIMLOTO35, animera cette après-midi récréative, à l'aide d'une sono, alors que les joueurs équipés de feutres effaçables cocheront les numéros sur leurs grilles en restant bien installés dans leur voiture.

De nombreux lots sont à gagner. Le LOTO débutera à 13h30, mais l'accueil des véhicules sera ouvert dès 11h00. Un Food-Truck permettra à chacun de se restaurer.

L'APEL remercie l'ensemble des artisans et commerçants locaux qui ont accepté de sponsoriser cette action. (Vous les retrouverez sur nos flyers).

N'hésitez pas, venez nombreux; Réservation par SMS au 06.87.57.16.84

DIMANCHE 9 MAI 2021

La Guerche de Bretagne

Parking SUPER U

Accueil des véhicules à partir de 11h00

Début 13h30



ELECTIONS RÉGIONALES

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.



S'inscrire sur les listes électorales

Pour voter, pensez à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site Service-public.fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>)
 Votre demande d'inscription peut se faire en ligne via www.servicepublic.fr ou directement en mairie, accompagnée d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ce scrutin est le **vendredi 14 mai 2021**.
 Le secrétariat sera exceptionnellement ouvert pour les personnes qui n'auraient pas encore fait leur démarche le vendredi 14 mai de 9h à 12h.

Par ailleurs, pour ceux qui auraient reçu un avis de radiation mais qui peuvent justifier de leur domiciliation sur la commune, n'oubliez pas de faire parvenir votre justificatif avant cette date afin de ne pas être radié de la liste électorale.

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE

Formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

La commune de MARCILLÉ-ROBERT souhaite proposer à ces administrés, une ou voire plusieurs sessions de formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1).

Le **PSC1** (Prévention et Secours Civique de niveau 1) est une formation simple et courte qui permet de connaître les bons réflexes en cas d'urgence : comment prévenir les secours, protéger la victime, lui apporter les premiers gestes d'aide... En bref, elle permet de maîtriser les gestes qui sauvent.

C'est une formation avant tout pratique, ponctuée de mises en situation très réalistes. Avec cette approche, il vous sera possible de réaliser correctement les gestes qui sauvent et ce, dans toutes les situations de la vie courante.

Le programme comprend plusieurs modules : protection, alerte, étouffement, hémorragie, inconscience, « ne respire pas » et utilisation du défibrillateur automatique externe – DAE, malaises, traumatismes.

C'est une formation **très accessible**, ouverte à tous **dès le plus jeune âge (12 ans)**. Elle dure 7 heures et pourra être réalisée sur une journée ou en demi-journées.

Sachant qu'une session ne peut accueillir que 10 personnes maximum, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat au 02 99 43 67 34 ou mairie@marcille-robert.bzh.

Le coût de la formation est dégressif suivant le nombre de participant.



Depuis la mise en place du prélèvement à la source, le **paiement de votre impôt sur le revenu est facilité** et s'adapte à l'évolution de vos revenus et de votre situation au cours de l'année. Cependant, il est **toujours nécessaire de déclarer ses revenus** pour faire le **bilan de l'année** qui s'est écoulée et bénéficier, le cas échéant, d'un **remboursement**, ainsi que pour **mettre à jour votre taux de prélèvement à la source**. Pour vous aider, vous pouvez vous rendre à la **prochaine permanence du PIMMS** qui aura lieu le **mardi 4 mai à Marcillé-Robert**, ou à une des permanences proposées par la Direction Régionale des Finances Publiques.



Permanence du PIMMS mobile Bus France Services dans votre commune

Accompagnement dans vos démarches administratives

Aide à l'accès aux droits et services

Compréhension et/ou rédaction de vos courriers

Aide à l'administration (CARSAT, MSA...)

Nos médiateurs & médiatrices sont disponibles et à votre écoute GRATUITEMENT et SANS RENDEZ-VOUS

MAI						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					Férié	
9h30/12h - 14h/16h30 RETIERS	12h/13h - 14h/18h MARCILLE-ROBERT	12h/13h - 14h/18h EANCE	12h/13h - 14h/18h THOURIE	12h/13h - 14h/18h ARBRISSEL	Férié	
9h30/12h - 14h/16h30 RETIERS	12h/13h - 14h/18h LE THEIL DE BRETAGNE	10h/12h30 - 13h30/16h MARTIGNE FERCHAUD	Férié	pas de permanence		
9h30/12h - 14h/16h30 RETIERS	pas de permanence	10h/11h30 - 13h/16h30 COËSMES	12h/13h - 14h/18h ESSE	10h/11h30 - 13h/16h30 CHELUN		
Férié	12h/13h - 14h/18h FORGES-LA-FORÊT	10h/11h30 - 13h/16h30 SAINTE COLOMBE	12h/13h - 14h/18h AMANLIS	10h/12h30 - 13h30/16h MARTIGNE FERCHAUD		
9h30/12h - 14h/16h30 RETIERS						

Nous sommes également joignables par téléphone : 07 78 81 92 05
 Et par mail : pimmsmobile35@pimms.org



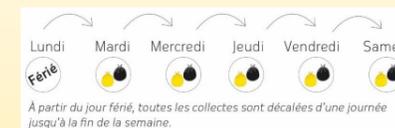
En prévision des jours fériés du mois de mai, des changements sont à anticiper.

Les samedis 1^{er} et 8 mai : toutes les déchèteries du SMICTOM seront fermées ces samedis.

Le jeudi 13 mai : Toutes les collectes initialement prévues le jeudi et vendredi seront également décalées au lendemain. Les déchèteries resteront fermées ce jeudi.



Le lundi 24 mai : toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain jusqu'au samedi. Les déchèteries resteront fermées ce lundi.



IDÉES REÇUES

« Même si je trie, les déchets finissent tous dans la même benne. »

FAUX ! Peut-être vous êtes-vous déjà fait cette réflexion en voyant un même camion ramasser dans la fois les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les camions de collecte des déchets sont équipés d'un système de compartiments qui permet de dissocier les deux flux de déchets lors de la collecte. Chaque flux est ensuite envoyé en usine de traitement. Les déchets recyclables sont déposés au centre de tri pour être séparés par matière avant le recyclage et les ordures ménagères sont valorisés en énergie au Centre de Valorisation Énergétique de Vitré.



Vous avez jusqu'au mardi 1er juin pour remplir votre déclaration de revenus ...

Pour ceux qui ceux qui bénéficient de la déclaration automatique, une vérification des informations préremplies suffit et vous n'avez plus qu'à valider !

Les services de la DRFIP de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine répondent à vos questions et vous aident dans vos démarches au **0809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h** (numéro d'appel et service gratuit), mais se déplace aussi près de chez vous pour ceux dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance. Ils tiendront des permanences dans les établissements France Services, ainsi que dans plusieurs services de la DRFIP 35

Secteur de Rennes Est :

Trésorerie de Châteaugiron :

3 et 17 mai (après-midi)

Trésorerie de Cesson-Sévigné :

3, 10 et 17 mai (matin)

Secteur de Rennes Sud :

France Services Janzé :

19 avril (toute la journée)

Service de Gestion comptable de Guichen :

27 avril (matin) et 10 mai (toute la journée)

Secteur de Vitré :

France Services La Guerche-de-Bretagne :

11 mai (matin), sur rendez-vous exclusivement à prendre auprès des animateurs France Services

Antenne du Service de gestion comptable de Retiers :

18 mai (toute la journée)



Cette année, pour la **4^{ème} étape du Tour de France 2021 (Redon-Fougères)**, les coureurs passeront par **Janzé le 29 juin prochain**. Une première pour la Ville depuis 1999 !

Pour marquer cet événement, la **Ville de Janzé souhaite proposer aux habitants du territoire une exposition sur le vélo**.

Nous recherchons donc des photos anciennes, petits films amateurs ou objets en lien avec le vélo.